

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget du Québec 2020-2021 - Propulsion Québec salue l'ambition gouvernementale en matière d'électrification des transports

Montréal, le 15 mars 2020 — Propulsion Québec, la grappe des transports électriques et intelligents, accueille favorablement les nouvelles annonces du budget du Québec 2020-2021 en matière d'électrification des transports. Sarah Houde, présidente-directrice générale de Propulsion Québec, a assisté au dévoilement du budget par le ministre des Finances du Québec, monsieur Éric Girard. Plusieurs engagements pris auront certainement un impact positif auprès des membres de la grappe et permettront à cet écosystème en forte croissance de se développer davantage grâce à l'appui du gouvernement du Québec.

Citation

« Dans l'actualité, on note un engouement croissant pour l'électrification, un sujet qui était au cœur du discours du ministre des Finances. Les différents acteurs du secteur des transports électriques et intelligents ne peuvent que se réjouir de la reconnaissance accordée par le gouvernement du Québec au potentiel de contribution de cette industrie à notre économie », a déclaré Sarah Houde, présidente-directrice générale de Propulsion Québec.

Des investissements significatifs pour le secteur

Plusieurs sommes seront allouées au secteur de l'électrification des transports :

- Près de 1,4 milliard de dollars accordés d'ici le 31 mars 2026 au programme Roulez vert afin de poursuivre l'octroi de rabais à l'acquisition d'un véhicule électrique et l'installation de bornes de recharge.
- Une augmentation importante des investissements dans le transport collectif, avec un ratio d'investissement qui est passé de 27 % l'an dernier à 33,7% cette année, ainsi qu'une somme majeure allouée à de grands projets structurants dans six villes et régions du Québec.
- 27 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la recherche, l'innovation et la commercialisation des produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques, plus 18 millions pour le développement de la filière du recyclage de batteries.
- 90 millions de dollars afin de favoriser la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques notamment utilisés dans l'électrification des transports (lithium, cobalt, graphite, etc.).

GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE :

Plus globalement, il importe de souligner l'annonce dans le budget de plusieurs mesures encourageant l'innovation, la commercialisation et la R-D, parmi lesquelles :

- La mise en place de la déduction d'incitatives pour la commercialisation des innovations (DICI) pour celles présentant un potentiel économique important.
- Le retrait des seuils de dépenses admissibles aux trois crédits d'impôts à la R-D, permettant ainsi de soutenir de 80 à 100% des dépenses admissibles relatives à des activités réalisées en collaboration avec des sociétés.
- Le soutien aux projets et aux PME innovants avec un fort potentiel, par le biais de la création d'un fonds d'investissement de 100 millions de dollars de pré-amorçage pour la commercialisation d'innovations issues de la recherche publique, ainsi que la mise en place du crédit d'impôt capital synergie, à hauteur de 30%, visant à inciter les entreprises établies à investir dans le capital-actions des PME québécoises.

Cependant, Propulsion Québec doute de la pertinence des investissements en hydrogène au Québec en raison de l'absence de tissus industriels québécois en transport pouvant profiter de ce soutien gouvernemental et générer des retombées économiques et des emplois ici.

Recommandations pour des mesures futures

Propulsion Québec portera également une attention particulière aux investissements qui ont été doublés annuellement comparativement à ceux annoncés dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Les membres de la grappe espèrent fortement que ceux-ci se traduiront par des mesures concrètes en faveur de la grappe.

En prévision de l'établissement de mesures futures, Propulsion Québec recommande :

1. Que les programmes Transportez vert et Écocamionnage soient réunis sous un seul ministère qui deviendra le guichet unique d'un programme de soutien permanent pour tous les types de véhicules, quel que soit leur poids, et permettant de faciliter la transition écologique et technologique pour les gestionnaires de flotte de véhicules.
2. Que le gouvernement se positionne comme un client exemplaire en continuant son engagement auprès de fournisseurs de véhicules et de technologies québécois et en favorisant l'électrification de ses propres flottes de véhicules.
3. Que les investissements en transport collectif annoncés dans le budget se traduisent par de grands projets structurants mis en œuvre rapidement.
4. Que le gouvernement investisse dans le développement de l'ensemble de la filière batterie lithium-ion au Québec, de l'extraction des minéraux, en passant par leur traitement jusqu'au recyclage des batteries, afin que l'ensemble de la chaîne de production se fasse en territoire québécois. .
5. Que les programmes permettant le développement de projets plus risqués, mais à fort potentiel, pour les vitrines technologiques soient mieux financés, en financement comme en pourcentage, et qu'ils facilitent l'implication des clients potentiels aux côtés des fournisseurs de produits.
6. Que les crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RSDE) soient élargis pour inclure le développement de produits.
7. Que les démarches permettant de valider les accès aux marchés, notamment les usines de démonstration du produit, soient soutenues financièrement.

GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE :



8. Que le gouvernement mette à la disposition des sociétés de transport un financement adéquat pour tous les aspects de l'électrification et de l'implantation de systèmes de mobilité intégrée de son parc d'autobus, y compris les infrastructures de recharge et la formation de la main-d'œuvre.

Pour consultez le budget du Québec 2020-2021, consultez ce [lien](#).

-30-

À propos de Propulsion Québec

La grappe des transports électriques et intelligents du Québec mobilise tous les acteurs de la filière autour de projets concertés ayant pour objectif de positionner le Québec parmi les leaders du développement et de l'implantation des modes de transport terrestre favorisant les transports électriques et intelligents. Créé en 2017, Propulsion Québec compte aujourd'hui près de 160 membres de différents secteurs et déploie ses ressources selon sept chantiers distincts visant à développer et soutenir des projets innovants. La grappe bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) du Fonds de solidarité de la FTQ et de la Ville de Québec.



@PropulsionQC



<https://fr.linkedin.com/company/propulsion-quebec>

GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE :

